

Longpré-les-Corps-Saints

Un projet de revitalisation du centre-bourg

L'attractivité du commerce de proximité, l'amélioration des entrées de ville, l'articulation des activités touristiques avec le centre-bourg, l'aménagement des espaces publics, la construction de logements, la valorisation des liaisons piétonnes font partie du projet.



Avec le soutien de la communauté d'agglomération, la commune de Longpré-les-Corps-Saints (1 700 habitants) s'est portée candidate à l'appel à projets "bourgs centres" lancé conjointement par l'Etat et le Département. Désignée lauréate, elle est aujourd'hui accompagnée techniquement et financièrement pour la réalisation d'une étude visant à définir les conditions de redynamisation de son centre-bourg.

"Aujourd'hui, notre volonté est de développer notre centre-bourg avec le soutien du regard extérieur du cabinet d'étude Quartier Libre" souligne le Maire, René Cailleux. "L'implantation et la pérennité de commerces ainsi que la mise à disposition de nombreux services font partie de nos priorités. La commune souhaite aussi le maintien et la

recomposition de la zone artisanale et commerciale, la valorisation des limites d'urbanisation, le renforcement de son attractivité touristique, la valorisation des liaisons piétonnes, la restructuration des articulations ville/nature... Ce projet global a également pour ambition de capter les flux routiers (3 500 véhicules en moyenne par jour) qui traversent la localité et cela, afin d'apporter une réelle plus-value à l'animation du centre-bourg".

Pour ce faire, la commune va constituer une instance participative ayant pour vocation d'associer au projet, des commerçants, des représentants du milieu scolaire et de la vie associative, des jeunes.

"L'organisation des centres-bourgs doit se structurer à l'échelle du notre territoire, autour du centre urbain abbevillois, et en répondant aux besoins de la population en matière de services ou d'activités économiques de proximité. Le rôle de la CABS est d'apporter toute son aide logistique" explique Laurent Parsis, vice-président chargé du développement économique à la communauté d'agglomération.



RÉUNION PUBLIQUE

Réunion animée par le cabinet d'étude "Quartier Libre"
le jeudi 4 octobre à 18h, salle de la mairie.